



Ecole Doctorale Sciences et Techniques de l'Ingénieur

MASTÈRE GÉNIE MÉCANIQUE

Critères de sélection des candidats pour l'année 2007/2008

Critères adoptés par la commission du Mastère GM pour la sélection et le classement des candidats à l'inscription :

Admissibilité

1. les candidats ayant un Diplôme National d'Ingénieur (ou diplôme équivalent) en Génie Mécanique (ou spécialité voisine), sont admissibles s'ils remplissent les conditions suivantes :
 - pas de redoublement pendant les années d'étude d'ingénieur,
 - la moyenne des trois années d'étude d'ingénieur est supérieure ou égale à 12, sans compter la note du PFE de dernière année.
2. Les candidats inscrits en 3 Année (*) GM de l'ENIT, sont admissibles si la moyenne des moyennes de 1^o année et 2^o année est supérieure ou égale à 12 et sans redoublement.
3. Les candidats ayant une maîtrise en génie mécanique sont admissibles s'ils remplissent les conditions suivantes :
 - Pas de redoublement pendant les quatre années d'étude de maîtrise,
 - La moyenne des quatre années de maîtrise, sans la note du mémoire, doit être supérieure ou égale à 12.

La commission pourra examiner à titre exceptionnel les cas des candidats ayant un seul redoublement et des résultats particulièrement bons par ailleurs.

Les candidats seront classés dans la limite des places disponibles en tenant compte de leurs résultats (moyennes annuelles...), de la nature du diplôme et de sa spécialité.

A titre exceptionnel, la commission de sélection peut, dans la limite de la capacité d'accueil, retenir, sur une liste complémentaire, des candidats ayant des résultats jugés suffisants.

(*) A la rentrée universitaire 2007/2008